

# Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Bassée-Voulzie

## Réunion d'installation de la CLE

Nogent sur Seine le 17 octobre 2017



PREFET  
DE L'AUBE



PREFET  
DE LA MARNE



PREFET  
DE LA SEINE ET MARNE



PREFET  
DE L'YONNE









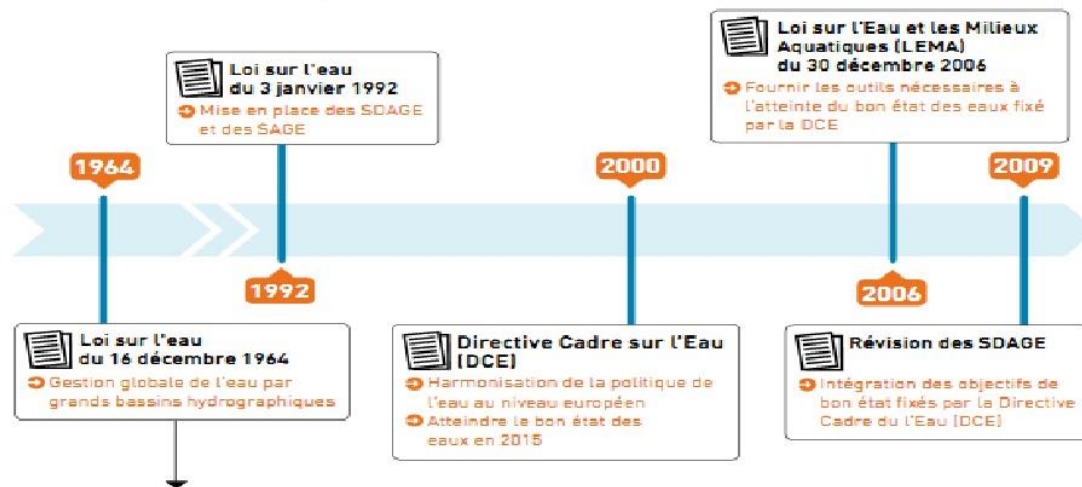
# Contexte général du SAGE Bassée-Voulzie

Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
(DREAL Grand Est)

**M. Yohan SOLTERMANN**



# La gestion de l'eau : contexte réglementaire



## ➤ Loi sur l'eau du 16 décembre 1964

Gestion globale de l'eau par grands bassins hydrographiques

## ➤ Loi sur l'eau du 3 janvier 1992

L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource dans le respect des équilibres naturels sont d'intérêt général – SDAGE et SAGE

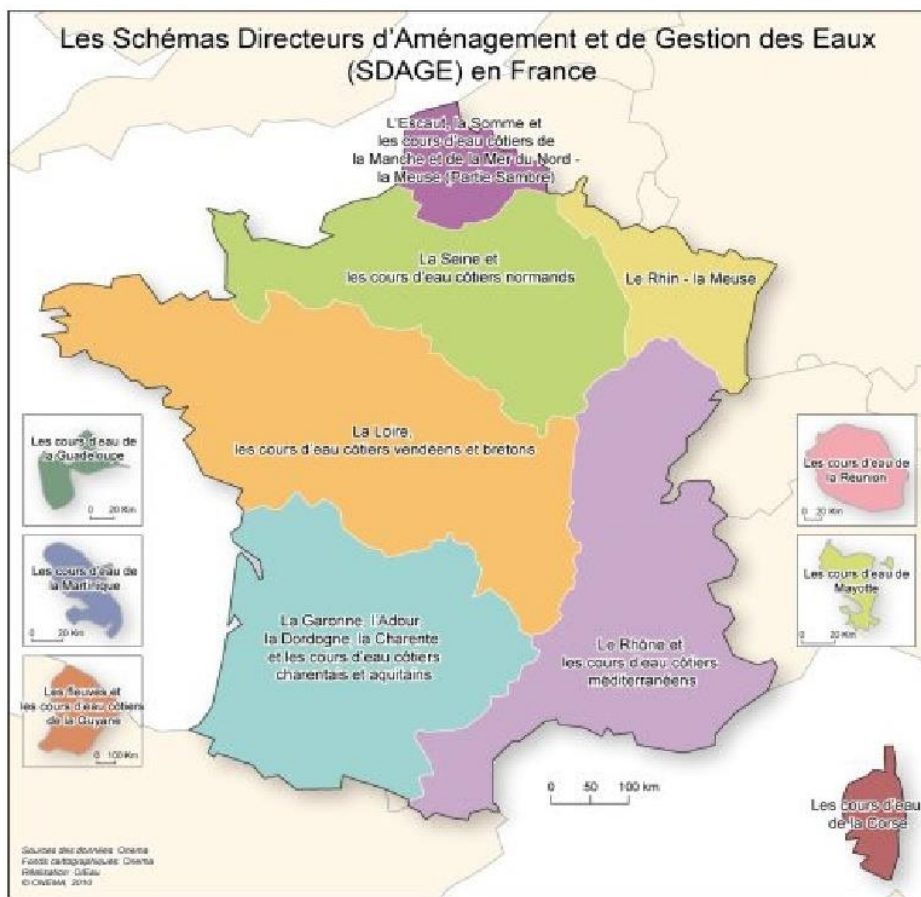
## ➤ LEMA du 30 décembre 2006

Fournir les outils nécessaires à l'atteinte du bon état des eaux fixé par la DCE



# La gestion de l'eau : contexte réglementaire

Le SAGE, un plan local pour atteindre des objectifs de qualité du SDAGE



Site : Gest'eau



Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

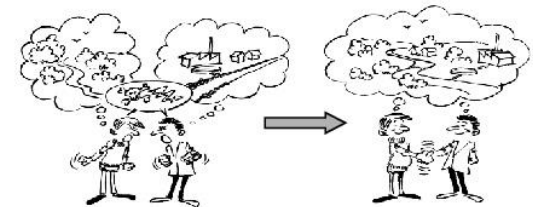
PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST

# Qu'est-ce qu'un SAGE ?

Les « territoires », échelons stratégiques pour concilier objectifs de développement économique, territorial et préservation de l'environnement

- **Définition d'un SAGE:** outil stratégique de planification à l'échelle d'une unité hydrographique cohérente (généralement le bassin versant d'une rivière, d'une nappe phréatique) qui possède une portée réglementaire (opposable).
- Permet l'application des objectifs du SDAGE à l'échelle d'un bassin versant >> maillon local de la politique de l'eau.
- Construction d'un projet de territoire de l'eau, activation des ressources territoriales, recherche d'un équilibre durable entre protection des milieux aquatiques et satisfaction des usages.

**L'implication des acteurs est déterminante !**



Comment concilier développement économique, aménagement du territoire et gestion durable des ressources en eau



# Qu'est-ce qu'un SAGE ?

## Etapes principales

**I - PHASE PRELIMINAIRE**  
Dossier préliminaire

**II - PHASE D'ELABORATION**

Etat des lieux ..... Comprendre les problèmes  
Diagnostic global  
Tendances et scénarios ..... Proposer des solutions  
Choix de la stratégie ..... Identifier la plus consensuelle  
Les Produits du SAGE ..... Définir les moyens  
Validation finale ..... Formaliser le consensus

**III - PHASE DE MISE EN OEUVRE**

← Arrêtés préfectoraux  
du périmètre et de la CLE

Rapport de présentation  
Plan d'Aménagement et de Gestion  
durable (PAGD)  
Règlement  
Evaluation environnementale

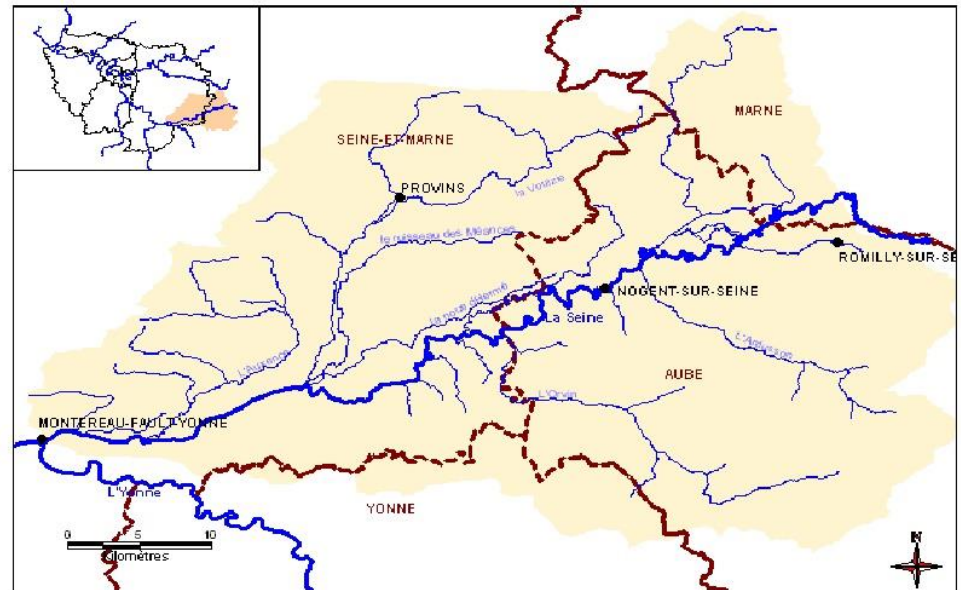
**Traduction du SAGE en actions concrètes**  
**Un tableau de bord de Suivi**  
**Des actions et des résultats**



# Le périmètre du SAGE

## Proposition dans le SDAGE Seine-Normandie :

- Bassin versant de la Seine entre les confluences de l'Aube et de l'Yonne
- 3 régions :
  - Ile-de-France
  - Bourgogne Franche Comté
  - Grand Est
- 4 départements :
  - Seine et Marne (73 communes)
  - Aube (50 communes)
  - Marne (15 communes)
  - Yonne (6 communes)



**Plus de 120 000 habitants  
pour 1710 km<sup>2</sup>**



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST





# Les principaux enjeux pour les territoires de la Bassée-Voulzie

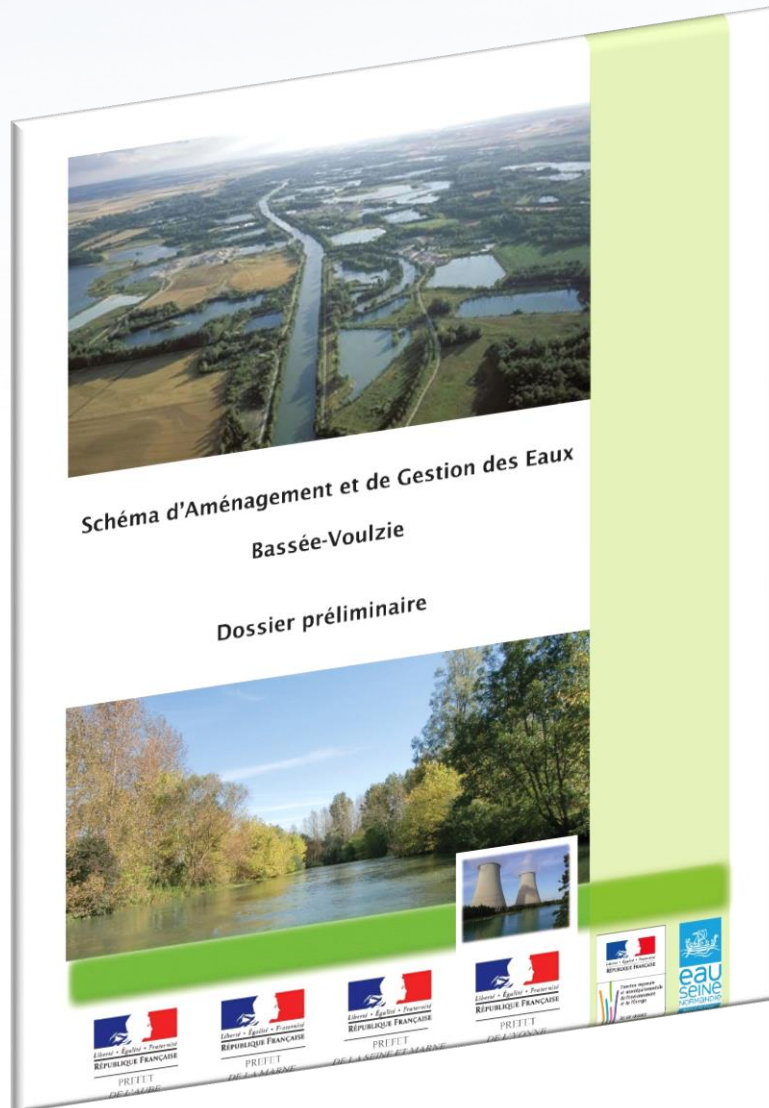
**SDDEA**

**Mme Virginie Delorme**





# Introduction



## Dossier préliminaire

- ❖ Premier état des lieux
- ❖ Vers un diagnostic pour la définition des enjeux

**Validation des enjeux  
par la CLE**

# Les grands enjeux du territoire

Synthétiser les données disponibles

```
graph TD; A[Synthétiser les données disponibles] --> B[Analyser les principales pressions et leurs impacts cumulés]; B --> C[Confronter l'état des ressources et les pressions qu'elles subissent  
⇒ Identifier les grands enjeux];
```

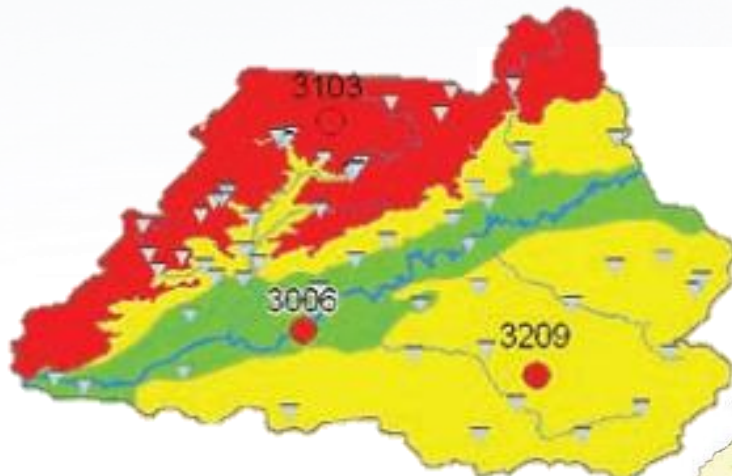
Analyser les principales pressions et leurs impacts cumulés

Confronter l'état des ressources et les pressions qu'elles subissent  
⇒ Identifier les grands enjeux



# Les grands enjeux du territoire

## Des enjeux d'ores et déjà fixés par le SDAGE



**Masses d'eaux souterraines**  
 Objectif (délai d'atteinte du bon état)  
 2015 2021 2027  
 Etat 1995-2005  
 Bon état Etat médiocre  
 Captages prioritaires du SDAGE



**Légende :**

**Masses d'eaux superficielles**  
 Côtère & Transition Rivière Plan d'eau  
 Naturelles  
 Artificielles  
 MEMM

Objectif d'état (ou potentiel) global pour 2015  
 Bon Report

Détail sur l'objectif et l'état (ou potentiel)  
 Bon Moyen Médiocre Mauvais  
 Bon Non conforme  
 Etat écologique (2006-2007) Etat chimique avec HAP (2005-2007)  
 Copie d'état écologique 2015 Objectif d'état chimique 2015

Occupation du sol  
 Terres arables Zones industrielles ou commerciales Zones urbaines Forêts  
 Captages en eaux superficielles  
 Baignades  
 Limites de département

**Masses d'eaux souterraines**  
 Objectif (délai d'atteinte du bon état)  
 2015 2021 2027  
 Etat 1995-2005  
 Bon état Etat médiocre  
 Captages prioritaires du SDAGE



# Les grands enjeux du territoire

- ❖ Protection de la nappe alluviale de la Bassée, pour l'alimentation en eau potable



- ❖ Préservation du fonctionnement de la vallée alluviale de la Bassée à valeur patrimoniale et écologique très forte en conciliant les différents usages de l'eau, l'agriculture, le développement industriel et l'urbanisation



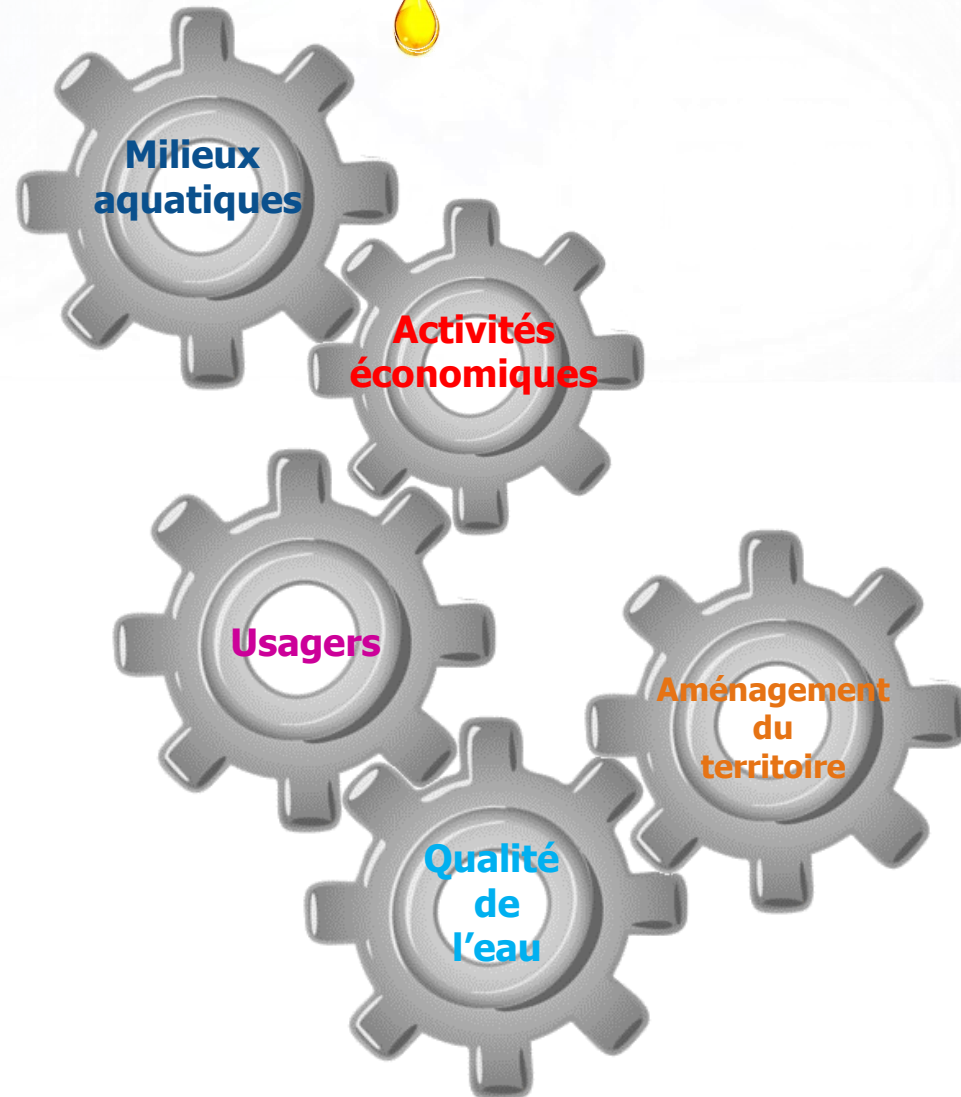
- ❖ Valorisation d'un patrimoine aquatique très riche
- ❖ Développement économique (projets en cours...) et gestion des inondations
- ❖ Multiplicité des acteurs locaux (3 régions, 4 départements)





# Les grands enjeux du territoire

**SAGE**



## **SANS SAGE**

Vision locale  
S'adapte à un usage  
Court/moyen terme  
Addition de projets ponctuels



## **AVEC SAGE**

Vision globale  
Concilier ressource et usages  
Long terme  
Principes directeurs







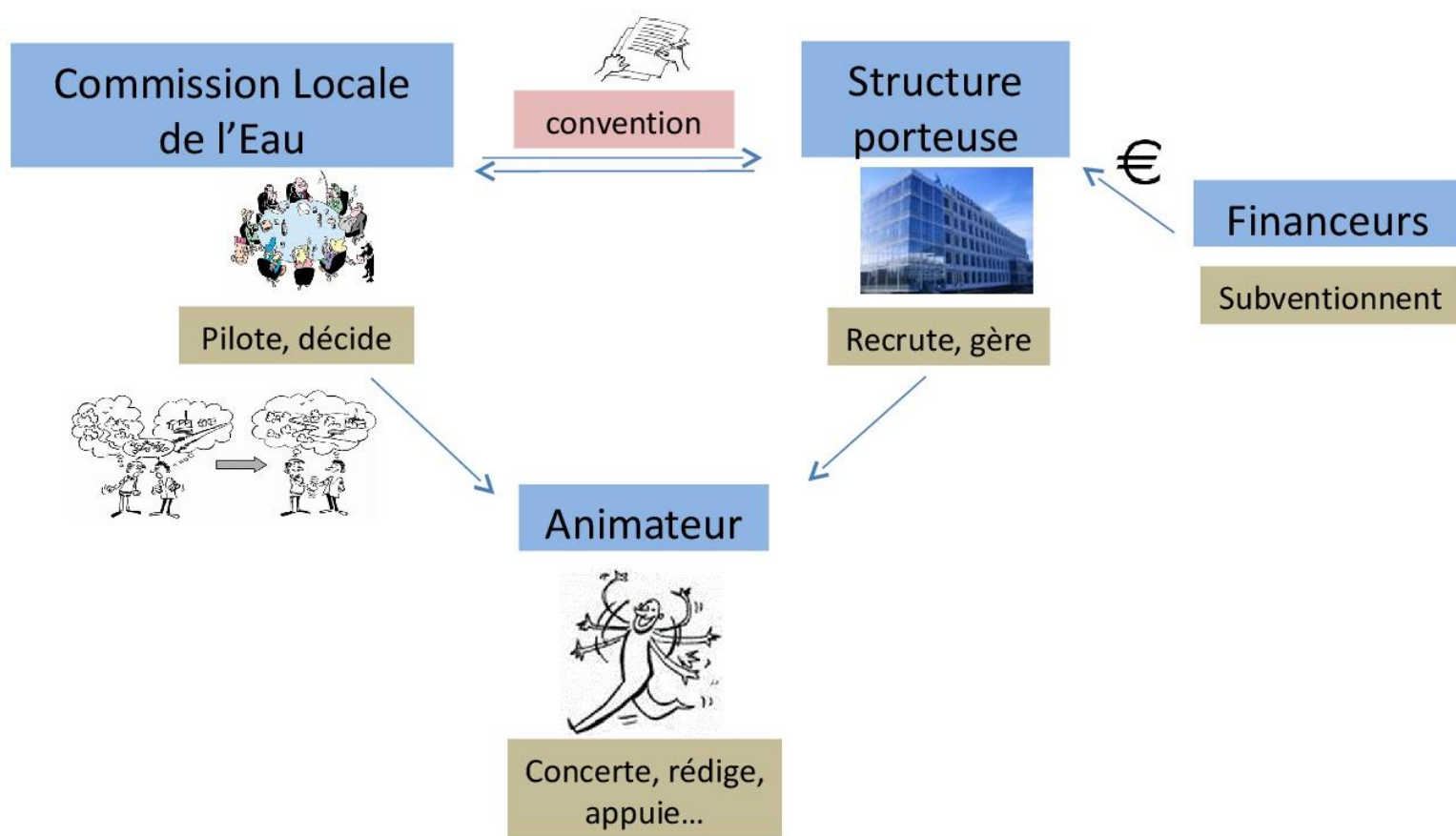
# Les modes de fonctionnement d'un SAGE

Direction Départementale et des Territoires  
Seine et Marne (DDT 77)

**Mme Nolwenn LUCAS**



# Les différents acteurs



# La Commission Locale de l'Eau (CLE)

## Composition



- ✓ Le Président est issu du collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux
- ✓ Composition fixée par arrêté préfectoral
- ✓ Renouvelé tous les 6 ans
- ✓ La CLE n'a pas de personnalité juridique propre





# La Commission Locale de l'Eau (CLE)

## Règles de fonctionnement

**La CLE élabore les règles de fonctionnement et les approuve lors de la première réunion :**

- **Organisation** :
  - élection et rôle du président et vice(s)-présidents
  - le bureau (assure le suivi de l'avancement des travaux de la CLE et de ses différentes commissions, prépare les dossiers et séances de la CLE)
  - les commissions de travail (thématiques)
  - l'animation de la CLE ET animation technique du SAGE
- **Fonctionnement** :
  - périodicité des réunions
  - délibération et votes
  - rapport annuel d'activité
  - modification des règles de fonctionnement

# La Commission Locale de l'Eau (CLE)

## Rôle

Instance dans laquelle est négocié le contenu du SAGE

- ✓ Gère l'ensemble de la procédure d'élaboration, de consultation, de mise en œuvre du SAGE
- ✓ Fixe les gains environnementaux attendus et les usages satisfaits ainsi que la manière d'y parvenir
- ✓ Lieu privilégié de concertation, de débat, de mobilisation et de prise de décision
- ✓ Participation des destinataires au processus de décision
- ✓ Fait respecter le SAGE, une fois celui-ci approuvé et dispose d'un avis consultatif sur les projets IOTA soumis à autorisation

**Véritable moteur du SAGE**



# La Commission Locale de l'Eau (CLE)

## Structure porteuse du SAGE

La Commission Locale de l'Eau s'appuie sur une structure porteuse.  
La structure porteuse dispose d'une personnalité juridique propre.

- Rôles :
  - Assure le rôle de maîtrise d'ouvrage d'études, d'animation ou de travaux du SAGE
  - Recrute et accueille une cellule d'animation
  - Met à disposition les équipements de travail nécessaires
    - Indispensable à l'émergence du SAGE et tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre
- Type de structure :
  - Groupement de collectivités territoriales (syndicat, CC, PNR,...)
  - EPTB
  - Collectivité territoriale





# Les modes de fonctionnement d'un SAGE

## Le volet financier du SAGE

Agence de l'Eau Seine Normandie  
(AESN)

**M. Francis SCHNEIDER**



**eau  
seine  
NORMANDIE**



## Coûts d'un SAGE (moyennes observées)

- Etat des lieux, diagnostic, stratégie et scénarios : 300 000 €
- Etude zones humides : 80 000 €
- Rédaction des documents du SAGE : 90 000 €
- Enquête publique et publications : 60 000 €
- Communication : 50 000 €
- Total études : 580 000 €
- Animation sur 6 ans : 350 000 €

➤ Total SAGE : 930 000 €

## Aides 10<sup>ème</sup> programme pour les SAGE

- Etudes générales pour l'élaboration et la mise en œuvre :  
subvention de 80% : 464 000 €
- Poste d'animation pour l'élaboration et la mise en œuvre :  
subvention de 50% : 175 000 €

➤ *Cout total moyen du SAGE sur 6 ans :*

*après subvention : 290 000 € - soit 48 500 €/an*





# Proposition de commissions thématiques

**SDDEA**

**Mme Virginie Delorme**





# Objectifs et fonctionnement des groupes

**Une commission thématique est un groupe de travail** concernant un thème particulier (milieux naturels, qualité de l'eau...).

Pour la phase d'élaboration, elles sont au nombre de 3 :

- Gestion qualitative et quantitative de la ressource ;
- Protection des milieux aquatiques et gestion du risque d'inondation ;
- Aménagement du territoire et solidarités.

Les membres de la CLE sont membres de droit des commissions thématiques. Ces dernières sont également ouvertes à toute personne susceptible, de par son expertise, d'enrichir le débat.

Ces commissions sont dirigées par le Président ou par un Vice-Président délégué de la CLE.

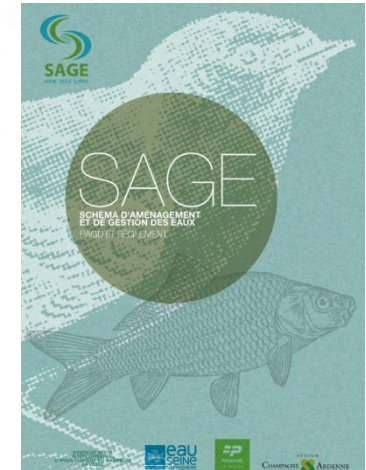
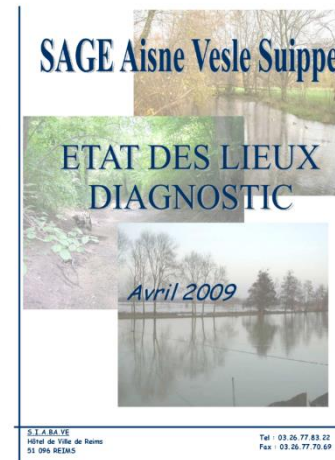
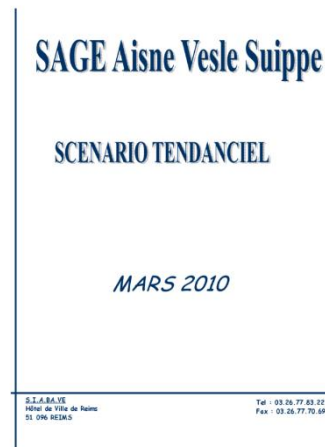
Le Président désigné est assisté de l'animateur/trice du SAGE pour la préparation de l'ordre du jour des réunions et le fonctionnement général du groupe de travail établi.



# Objectifs et fonctionnement des groupes

Des rapporteurs sont également nommés au sein de chaque commission.

Lors des réunions de ces commissions, les membres sont amenés à réfléchir sur le contenu des documents du SAGE.



Les commissions ont un rôle de proposition et de concertation locale dans le cadre des grandes orientations définies par la CLE à l'échelle du SAGE.

Elles sont, chacune pour les thématiques qui la concerne mobilisées pour suivre et informer la CLE des grands projets concernant le territoire et susceptibles d'impacter les enjeux de gestion de l'eau identifiés dans le SAGE.

# Gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau potable

## L'état des masses d'eau : la ressource en eau souterraine

- ❖ 3006 → alluvions de la Bassée
- ❖ 3007 → alluvions Seine-Amont
- ❖ 3208 → alluvions de l'Aube
- ❖ 3209 → Craie du Sénonais et Pays d'Othe
- ❖ 3103 → Tertiaire du Brie-Champigny et du Soissonnais

### Masses d'eaux souterraines

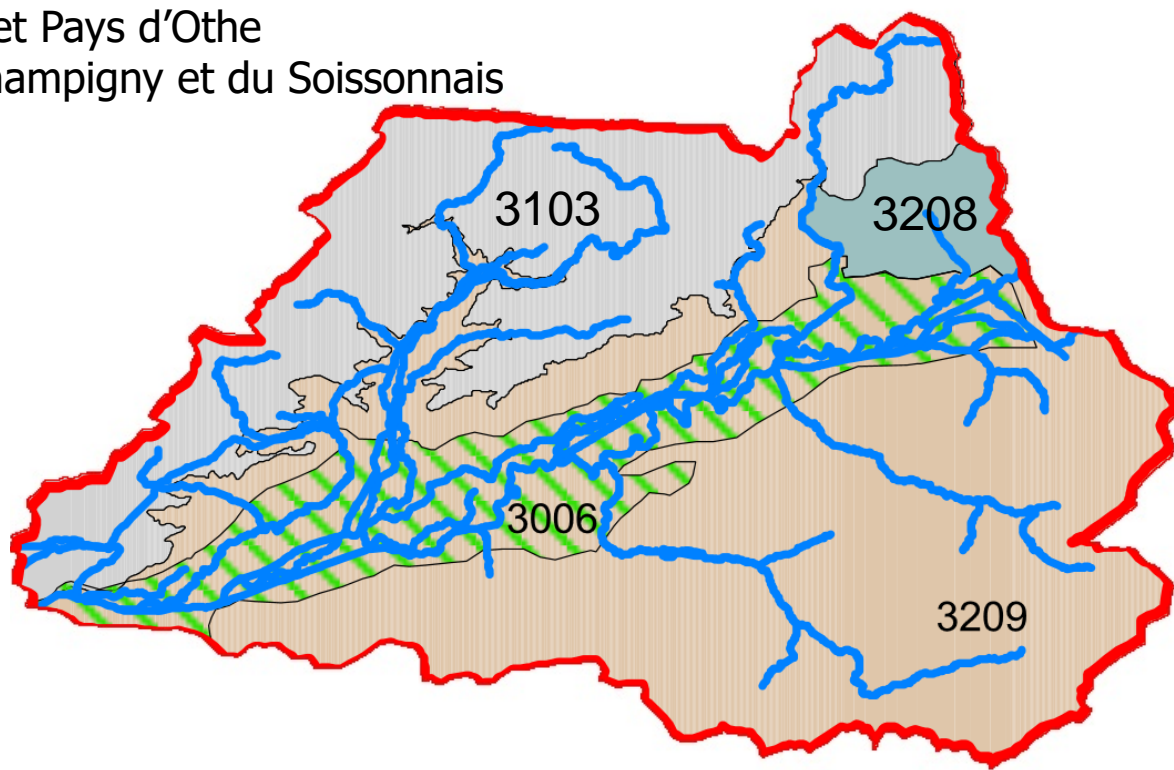
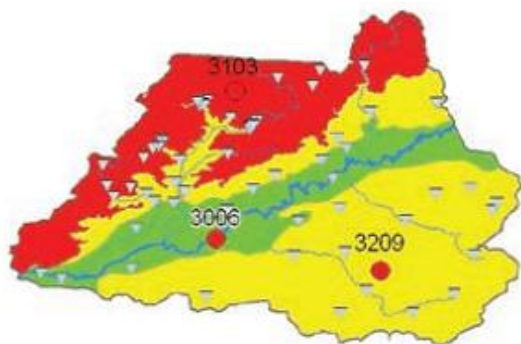
Objectif (délai d'atteinte du bon état)

2015 2021 2027

Etat 1995-2005

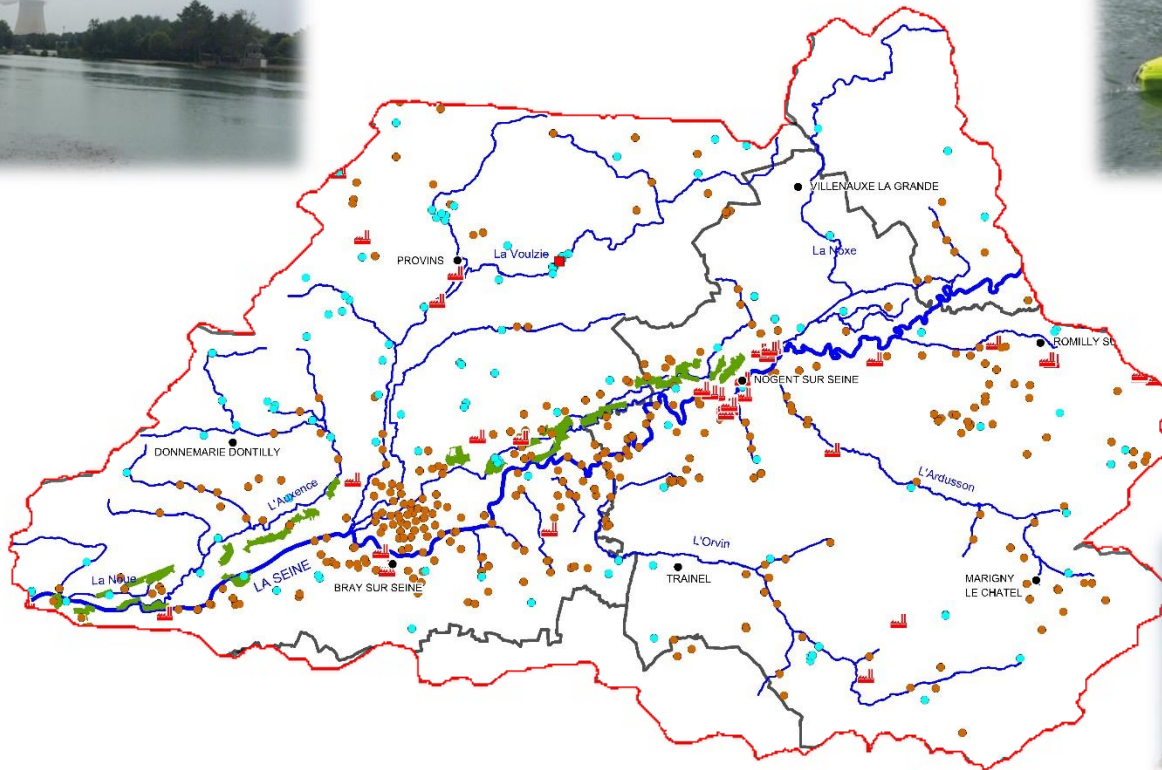
Bon état Etat médiocre

▼ Captages prioritaires du SDAGE



# Gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau potable

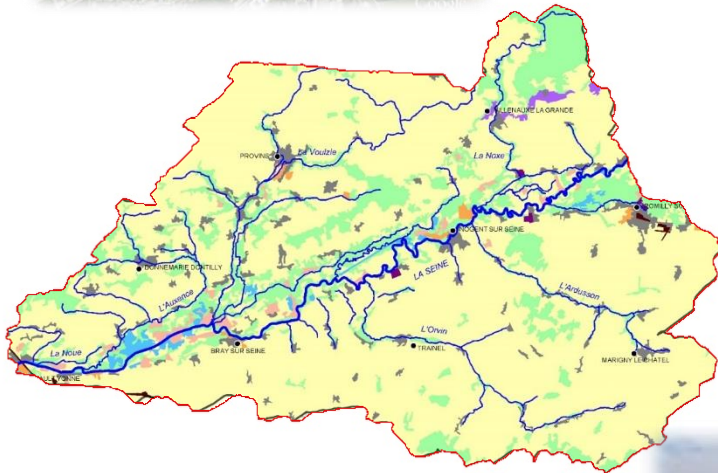
Les besoins en eau : eau potable, irrigation, industries et tourisme





# Aménagement du territoire et solidarités

Un territoire à dominante agricole, soumis aux pressions de l'urbanisation...



Tissu urbain

4%

Eau  
1%

Zones industrielles et commerciales

1%

Bois  
18%

Chantiers et carrières

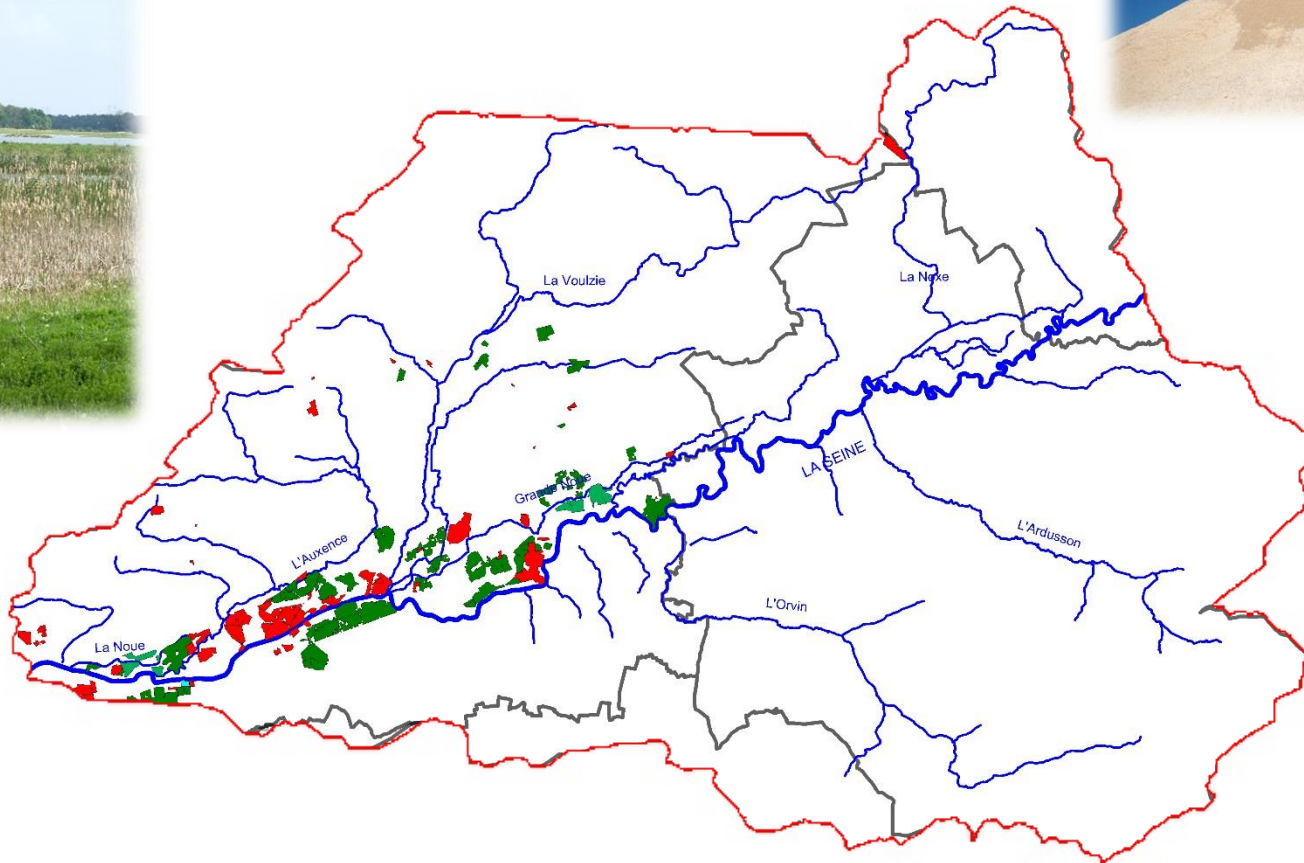
1%

Cultures  
75%

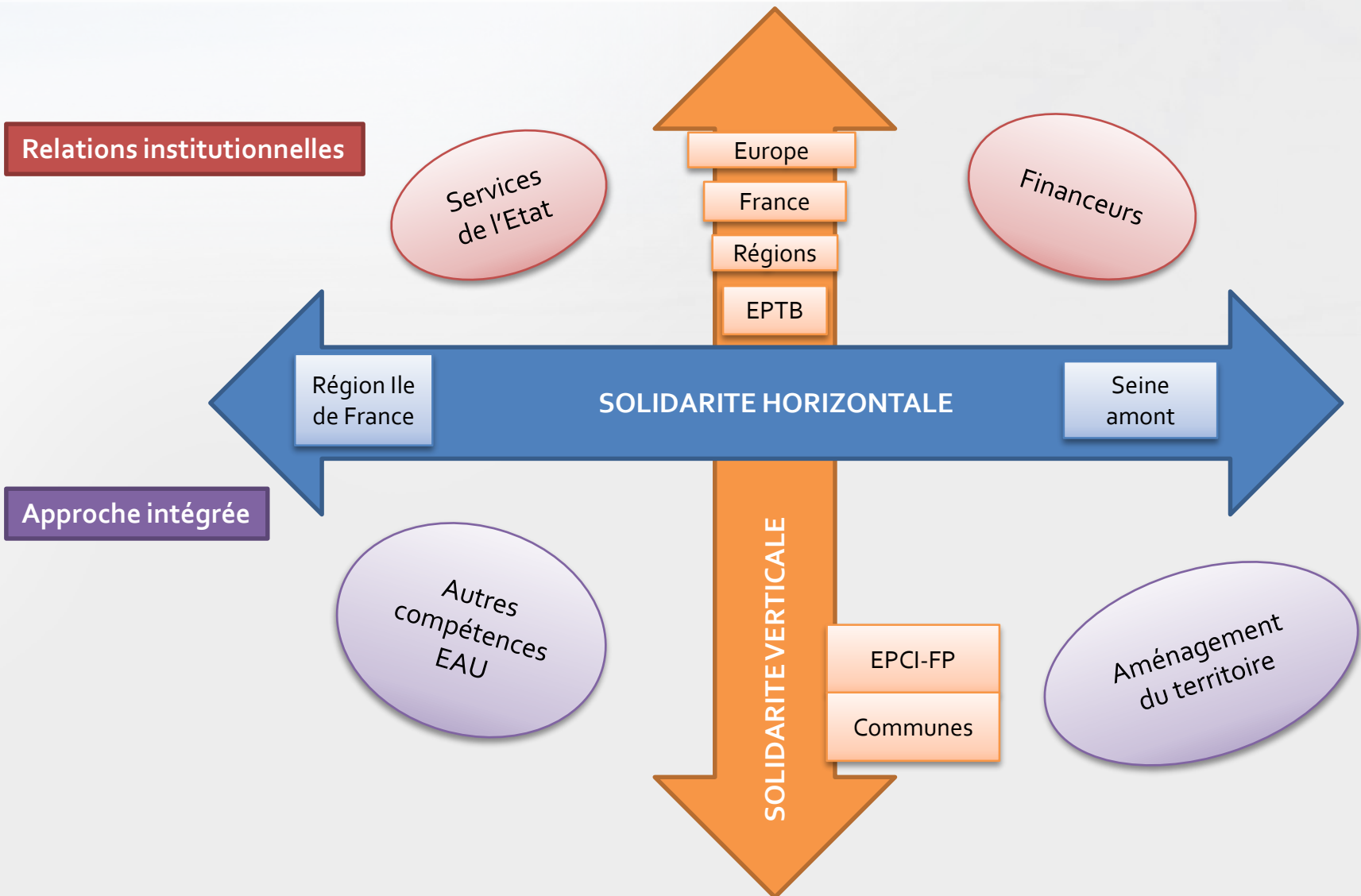


# Aménagement du territoire et solidarités

...et de l'exploitation de matériaux



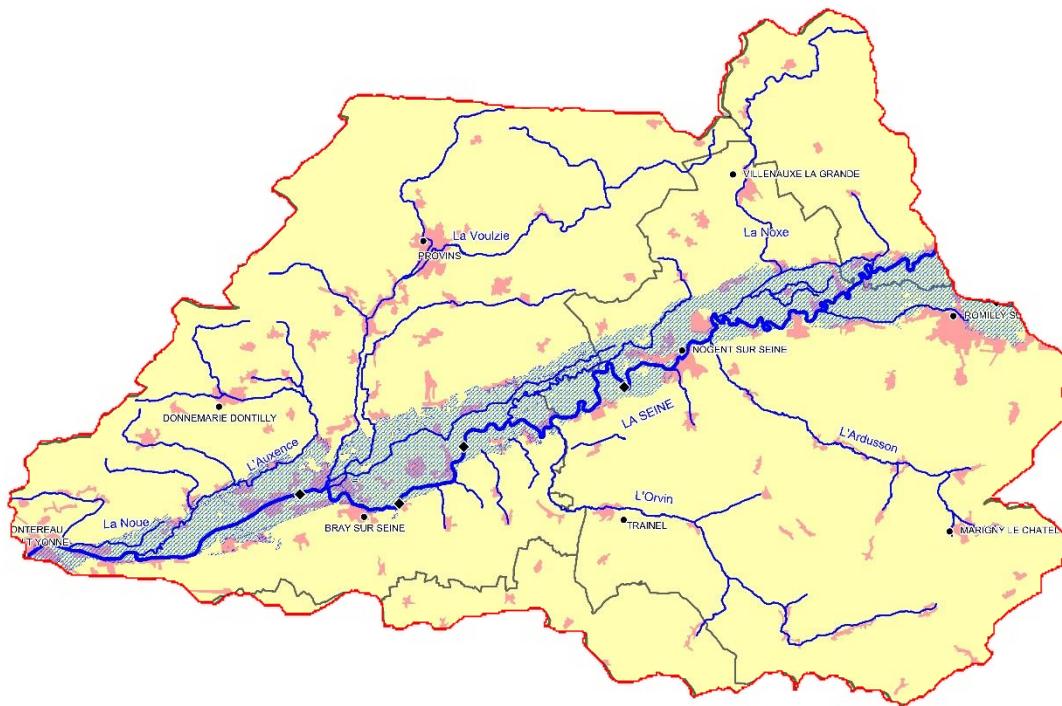
# Aménagement du territoire et solidarités





# Protection des milieux aquatiques et gestion des inondations

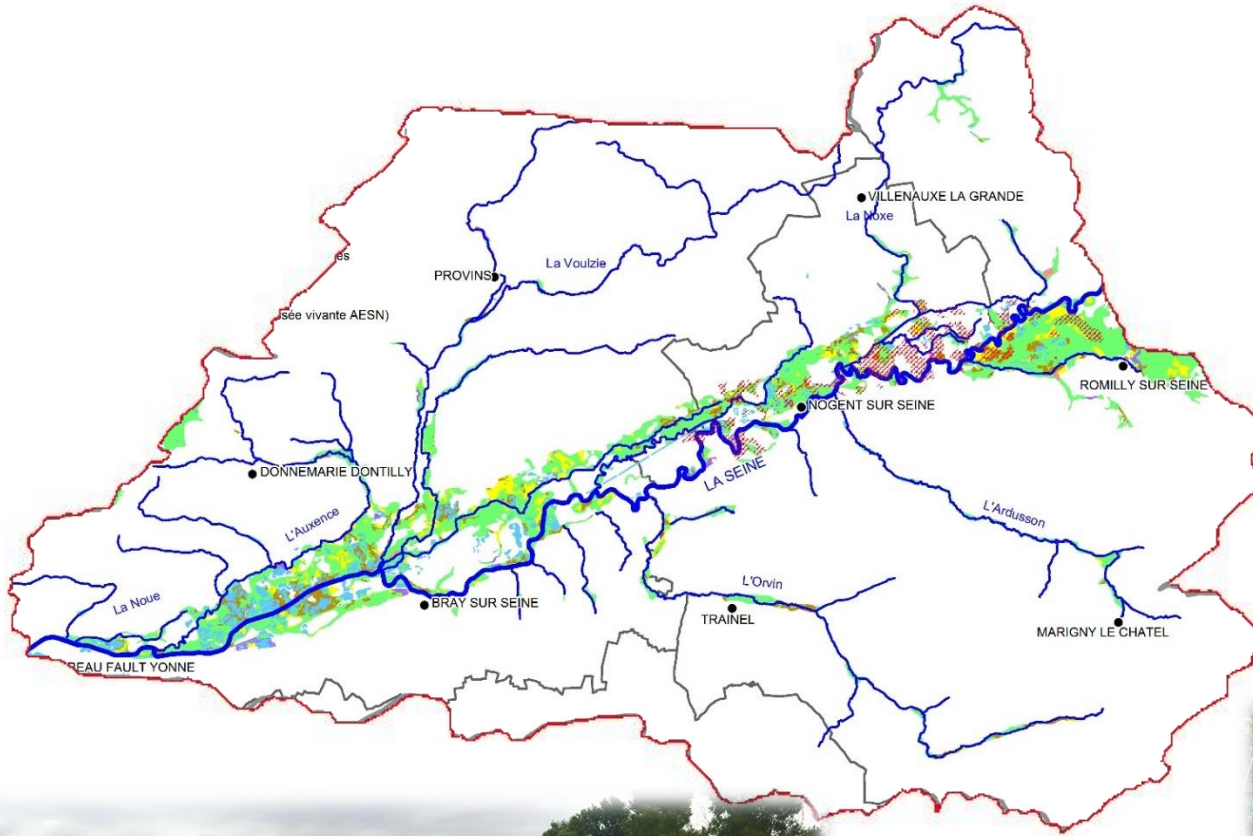
## Le risque d'inondation



**Risque = aléa x vulnérabilité**

# Protection des milieux aquatiques et gestion des inondations

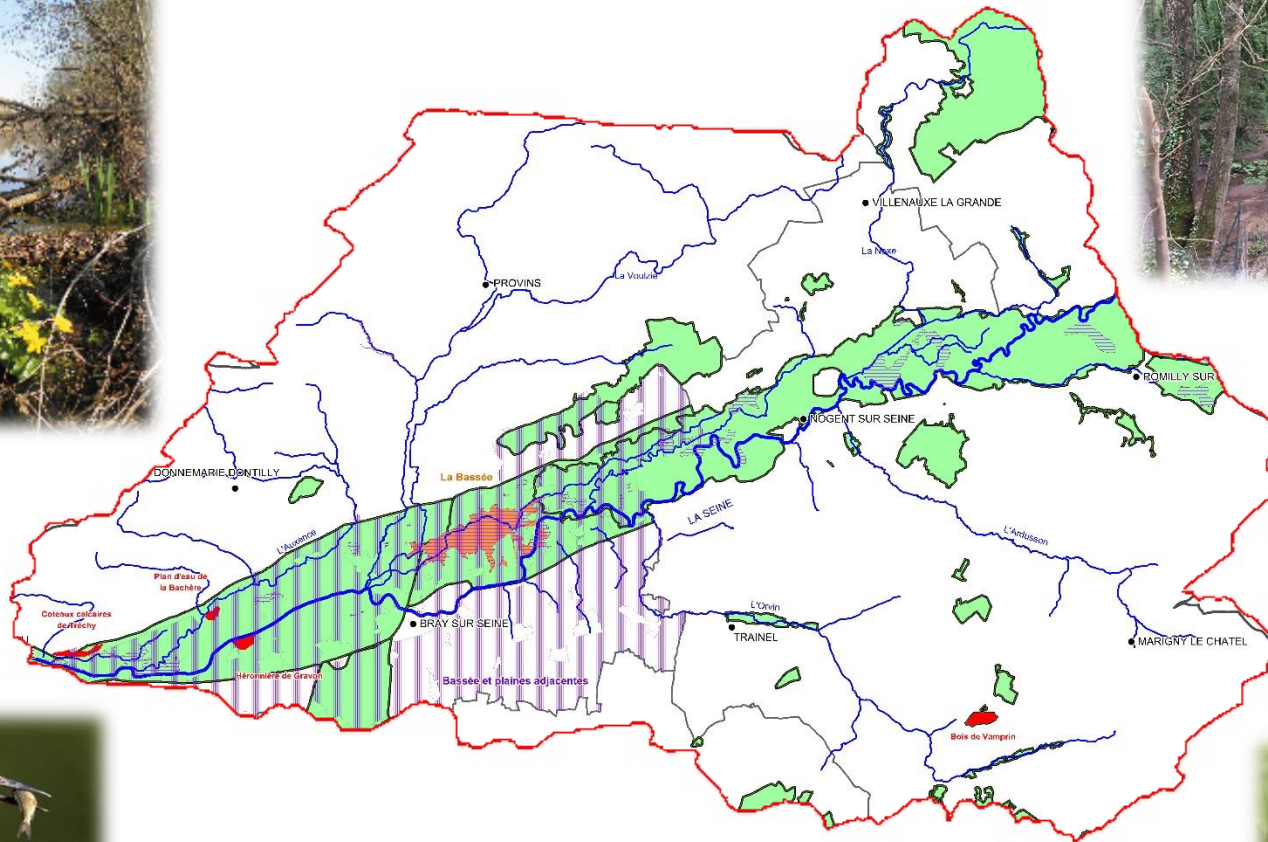
Le réseau hydrographique : une grande diversité





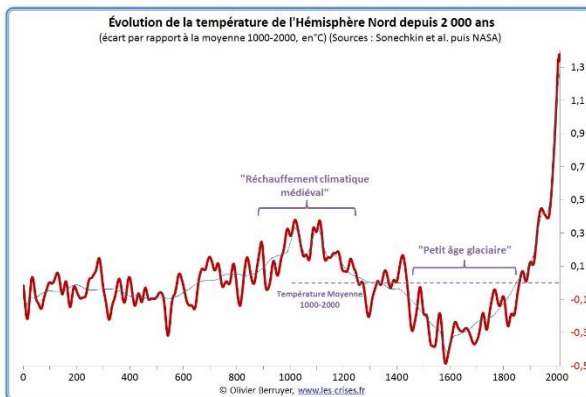
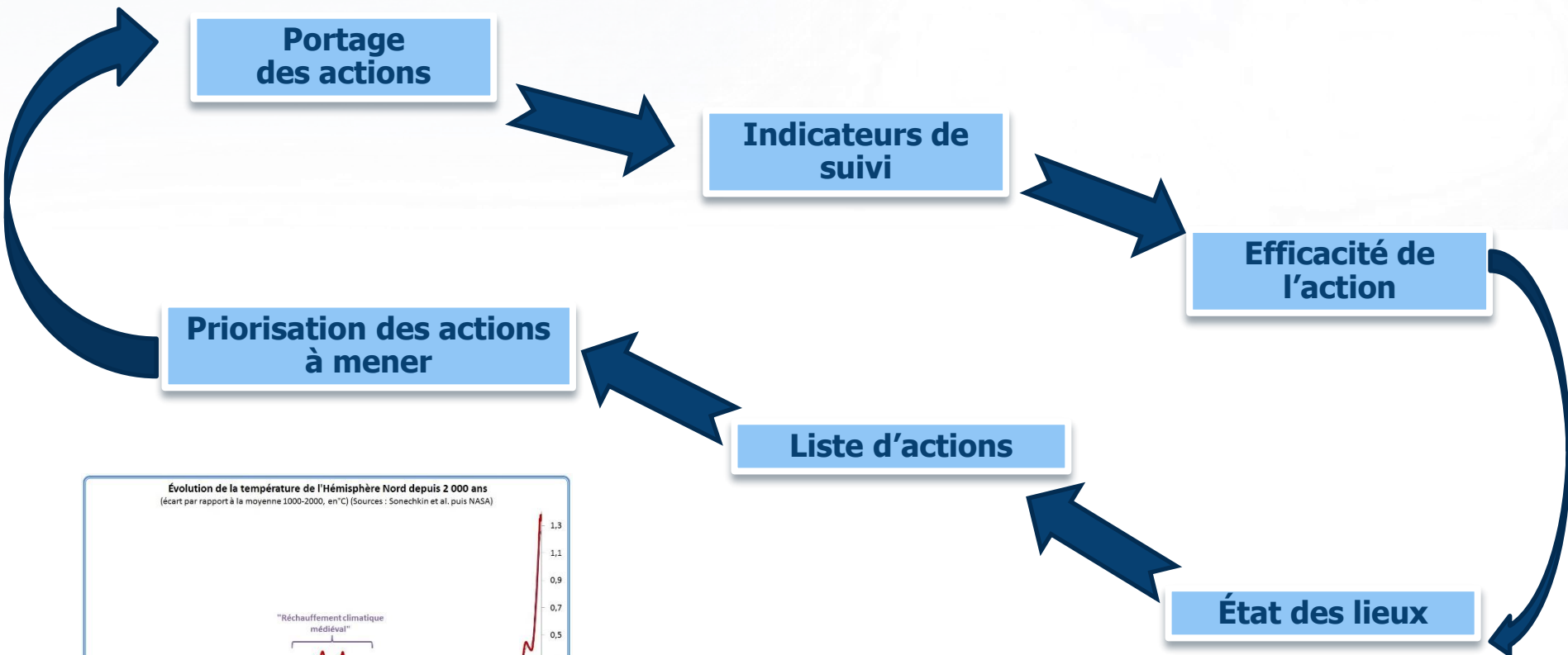
# Protection des milieux aquatiques et gestion des inondations

Une grande diversité de milieux : une biodiversité exceptionnelle






# Des réflexions à mener dans le cadre de la stratégie d'adaptation au changement climatique







# **Examen des règles de fonctionnement**





# Elections

# Elections

**Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux**



# Candidats

## Président

**Nicolas JUILLET**

**Membre de la CLE en tant que représentant du SDDEA**

**Président de la CC de l'Orvin et de l'Ardusson**

**Maire de Saint-Lupien**

# Candidats

## 4 Vice-Présidents

**Claire CRAPART**

Représentante de la Communauté de Communes du Provinois

**Roger DENORMANDIE**

Représentant de la Communauté de Communes Bassée-Montois

**Michel LAMY**

Représentant de la Communauté de Communes des Portes de Romilly

**Raphaële LANTHIEZ**

Membre de la CLE en tant que Maire de la commune de Soligny-les-Etangs  
Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Nogentais

# Membres du bureau déjà élus

**Nicolas JUILLET**

Membre de la CLE en tant que représentant du SDDEA  
Président de la CC de l'Orvin et de l'Ardusson

**Claire CRAPART**

Représentante de la Communauté de Communes du Provinois

**Roger DENORMANDIE**

Représentant de la Communauté de Communes Bassée-Montois

**Michel LAMY**

Représentant de la Communauté de Communes des Portes de Romilly

**Raphaële LANTHIEZ**

Membre de la CLE en tant que Maire de la commune de Soligny-les-Etangs  
Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Nogentais



# Candidats

## 5 membres du bureau

**Alain BOYER**

Maire de Barbuise

**Anne-Marie CHARLE**

Maire de Saint-Sauveur-lès-Bray

**François CORMEROIS**

Maire de Perceneige

**Jean-Pierre ROCIPON**

Maire de Melz-sur-Seine

**Jocelyne ROUSSEAU**

Membre de la CLE en tant que Maire de Montgenost

Vice-Présidente de la CC Sézanne Sud-Ouest Marnais

# Elections

**Membres du bureau du collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations**

# Candidats

## 6 membres du bureau

Représentant de la fédération des chasseurs de l'Aube

Représentant de la fédération de pêche de la Seine et Marne

Représentant de la Chambre d'agriculture de l'Aube

Représentant de l'UNICEM

Représentant d'Electricité De France

Représentant de l'APNE



# Désignation

**Collège de l'Etat  
et de ses établissements publics**

# Désignation

## 5 structures

Direction Départementale des Territoires de la Seine-et-Marne

Direction Départementale des Territoires de l'Aube

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Ile-de-France

Direction Régionale l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand-Est

Agence de l'Eau Seine-Normandie

The background features a light blue gradient with several overlapping circular patterns on the left side, creating a sense of depth and movement. A vertical bar of a slightly darker blue shade runs along the right edge of the frame.

# **Présidence des commissions thématiques**



# Aménagement du territoire et solidarités

## Co-présidence

**Roger DENORMANDIE**

Représentant de la Communauté de Communes Bassée-Montois

**Raphaële LANTHIEZ**

Membre de la CLE en tant que Maire de la commune de Soligny-les-Etangs  
Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Nogentais

# Gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau potable

Présidence

Claire CRAPART

Représentante de la Communauté de Communes du Provinois

Élu support

Jocelyne ROUSSEAU

Membre de la CLE en tant que Maire de Montgenost

Vice-Présidente de la CC Sézanne Sud-Ouest Marnais

# Protection des milieux aquatiques et gestion des inondations

**Présidence**

**Michel LAMY**

**Représentant de la Communauté de Communes des Portes de Romilly**

**Élu support**

**Jean-Pierre ROCIPON**

**Maire de Melz-sur-Seine**







# Désignation de la structure porteuse





# Calendrier de travail

# Phase d'élaboration

